

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES  
BOUCHES-DU-RHÔNE**

**RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-MARC PERRIN**

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE  
27 Juin 2019**

**OBJET :** Cession au profit de l'association Gan Ami de 11 places de stationnement dans l'immeuble 19/21 rue Aldebert à 13006 Marseille.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 27 Juin 2019 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

**Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,**

A décidé :

- d'approuver la cession supplémentaire au profit de l'association Gan Ami, de 11 places de stationnement situées dans l'immeuble 19/21 rue Aldebert à Marseille 13006, au prix de 198 000€ conforme à l'estimation des Domaines,

cette vente sera intégrée à celle validée par la Commission du 15 décembre 2017,

- d'autoriser la signature d'un seul acte de cession comprenant la vente des espaces loués par bail à construction et validée par la délibération du 15 décembre 2017, et celle des 11 emplacements de parking, du compromis correspondant si besoin est, ainsi que de tout autre document se rapportant à cette opération,
- d'approuver l'établissement d'une division en volume en lieu et place du règlement de copropriété prévu lors de la commission permanente du 15 décembre 2017.

La recette d'un montant de 198 000 € sera imputée au chapitre 77 du budget départemental.

Les éventuels frais annexes nécessités par la division de l'immeuble seront imputés au chapitre 011 du budget départemental, comme indiqué dans la délibération du 15 décembre 2017.

Les frais notariés seront à la charge de l'acquéreur.

A l'unanimité

**ADOPTE**  
**Pour la Présidente du Conseil départemental**  
**des Bouches-du-Rhône**  
**et par délégation**

**Signé**  
**Nathalie Tarrisse**  
**Directrice**  
**du Service des Séances de l'Assemblée**